

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DES GESTION DE TUNIS

Niveau : 2 LFCPT

Epreuve : FISCALITE DE L'ENTREPRISE

A.U : 2014/2015

Durée: 1H

Chargée du Cour : Mme *KASRAOUI NAZIHA*

Devoir surveillance 2

La société « SIGMA » est une société sous la forme d'une SARL soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. Son capital s'élevait à 350000 Dinars entièrement libère est reparti à parts égales entre deux associés X et Y.

Au titre de l'année N, la société « SIGMA » a réalisé un chiffre d'affaire TTC égale à 1000000 Dinars et un bénéfice comptable avant impôt égale à 90000 Dinars.

A fin d'établir un projet de déclaration fiscale de la société « SIGMA » au titre de l'exercice N, les documents et les livres comptables en votre possession font ressortir entre autres les informations suivantes.

- 1-Facture d'achat de fourniture de bureau daté du 13/12/N pour 4500 (Le bon de livraison correspondant date du 10 janvier N+1). 
- 2-Location d'un local administratif (La société a loué ce local le 01/06/N pour 300 Dinars par mois .le loyer est payable d'avance tous les 3 mois). 
- 3-Entretien du jardin privé du directeur général 3000 Dinars
- 4-Location d'une voiture de tourisme pour déplacement professionnel 2400 Dinars (puissance fiscal 10 CV).
- 5-Assurance vie contracté pour la société à son profil couvrant la tête du PDG 1400 Dinars.

- 6-Salaire mensuel alloué à l'associé « X » au titre de la gérance 1000 Dinars.
- 7-Déplacement à l'étranger de la femme de l'associé « Y » 3000 Dinars.
- 8-Assurance incendie au profil de la société 1300 Dinars.
- 9-Frais engagé lors de la réception donnée par la société au profil de ses principaux clients 2500 Dinars.
- 10-Dons accordés à des organismes d'intérêt général pour 5000 Dinars.
- 11-Amende pour une fraction du code de la route commise par des salariés 400 Dinars.
- 12-Vignette de voiture de tourisme de puissance fiscale =7 CV 1340 Dinars.
- 13-Taxes de voyages professionnels 800 Dinars.
- 14-Charges financières: les comptes courants des associés présentent les soldes créditeurs suivants au cours de l'année N

	CC Associé « X »	CC Associé « Y »
Du 1/1/N au 31/12/N	12000	12000

Ces sommes, versées par les associés en sus de leur apports en capital sont rémunérées par un taux d'intérêt annuel de 15 %.

- 15-provision pour dépréciation des créances douteuses litigieuses : 35000 Dinars.
- 16-provision pour dépréciation des titres non cotés en bourse : 2500 Dinars.

B-Compte de produits :

- 1-Dividende encaissées des titres de participations détenues par des sociétés établies en Tunisie:30000 Dinars.
- 2-jetons de présence encaissés en contre partie de sa présence aux conseils d'administration des sociétés de capitaux:9000 Dinars.

Travail demandé:

- 1-Déterminer le résultat fiscal de la société « SIGMA » pour l'année N en justifiant vos réponses.
- 2-Liquide l'impôt sur les sociétés(IS) au titre de l'année N.

Bon Travail

M. Fiscal + 3 f. /